

CERTIFICAT DE PARUTION

Philippe LEON, représentant légal de la SAS Sud Est Presse RCS Nice 421 305 525, société éditrice du site **tribuca.net**, atteste que cette annonce a été mise en ligne sur le site :

tribuca.net - le 18-08-2023
sous le n° 1211A336W



https://annonces-legales.tribuca.net/officiel/annonce_1211a336w_cloture-rehabilitation-bd-croisette

ANNONCE



AVIS

CLOTURE DE LA CONCERTATION PREALABLE SUR LE PROJET DE REHABILITATION DU BOULEVARD DE LA CROISSETTE

Erratum sur l'avis publié le 11 août 2023 concernant l'adresse électronique à utiliser

Par délibération n°15 du 26 juin 2023, et conformément aux articles L.103-2 du code et suivants du code de l'urbanisme, le Conseil municipal a approuvé les modalités de concertation préalable portant sur le projet d'embellissement, de modernisation et de sécurisation du boulevard de la Croisette.

La concertation préalable sera clôturée le 25 août 2023.

Le dossier de concertation préalable et le registre destiné à recueillir les observations du public seront tenus à la disposition des personnes intéressées, jusqu'au 25 août 2023, aux heures et jours habituels d'ouverture, à la Mairie-Annexe de la Ferrage – 31 boulevard de la Ferrage à Cannes.

Les observations consignées sur le registre, ou transmises par voie postale ou sur la boîte aux lettres électronique **concertationcroisette@ville-cannes.fr** seront prises en compte dans le bilan de concertation jusqu'au 25 août 2023.

A l'issue de cette concertation, il sera rendu compte du bilan de celle-ci par délibération du Conseil municipal. Ce bilan sera ensuite mis à disposition du public pendant une durée d'un an en mairie de Cannes, ainsi que sur le site internet www.cannes.fr.

